
Les clients du CCPP peuvent marquer une lettre d'examen du CCPP ou un appel téléphonique du CCPP en quelques secondes. Voici quelques questions fréquemment posées :

Qu'est-ce qu'un MARQUAGE eFiles ?

Dans le contexte du système eFiles, un "marquage" est un label utilisé pour catégoriser et suivre les informations liées à un aspect spécifique de la performance qui peut ensuite être audité. En fait, il s'agit d'un marquage que vous ajoutez à un document pour identifier un problème perçu ou une interaction favorable.

Pourquoi le système de marquage devrait-il être important pour les clients du CCPP ?

Un mot : RESPONSABILITÉ.

Le système de marquage nous rend responsables vis à vis de vous. Le système de marquage des clients est l'un des **outils d'assurance de la qualité** que le CCPP utilise pour soutenir l'amélioration continue de votre parcours de pré-approbation. Un examen de grande qualité est clair, complet, cohérent et opportun. Le système de marquage permet aux clients de signaler les cas où nous n'atteignons pas ces objectifs pour de futures vérifications internes et externes. Il est également possible de signaler les cas où nous dépassons vos attentes. Il s'agit de renforcer les meilleures pratiques qui facilitent le processus de révision afin que nous puissions les propager au sein de l'équipe.

Comment utiliser le système de marquage ?

Nous avons créé deux vidéos d'instruction étape par étape. La première montre comment [signaler une lettre de révision](#); l'autre montrant comment [marquer un appel téléphonique](#).

Les examinateurs peuvent-ils voir les marquages des clients ?

Absolument pas. Le système de marquage est conçu spécifiquement pour que les examinateurs ne puissent pas voir les marquages des clients.



Bien au contraire, il n'y a aucune indication sur l'écran accessible à l'examineur qu'un marquage de client a été créé. Pour vous rassurer, les vidéos d'instruction mentionnées ci-dessus se terminent par l'affichage d'une soumission contenant un marquage de client.

Quelle est la différence entre CEI et un marquage ?

Le "système de marquage" complète la vue d'ensemble fournie par CEI en suivant les tendances relatives aux occurrences/éléments individuels qui ont contribué le plus significativement à votre expérience globale. Cela nous permet de quantifier et de comparer l'impact de ces éléments sur le processus d'examen.

Le CCPP partage-t-il des informations sur les marquages ?

Oui ! Un [Rapport de marquage](#) est publié chaque trimestre. Il indique le nombre total de marquages, le nombre de marquages validés, les domaines thérapeutiques, la répartition des marquages utilisés et les mesures prises par le CCPP.

Quelle est la raison la plus courante pour laquelle un marquage est "invalide" ?

La raison la plus fréquente pour laquelle les marquages sont jugés "invalides" est le manque d'informations permettant de définir correctement le contexte de la validation. Il est important de s'assurer que vous fournissez **une description détaillée dans la section "commentaires"**. Plus vous fournirez de détails, plus l'auditeur sera en mesure de valider le marquage et de développer des améliorations de processus, des formations ou d'autres actions pour réduire la probabilité que le problème se reproduise à l'avenir.

Pour plus d'informations sur le système de tickets et de marquage eFiles, [cliquez ici](#). Si vous avez des questions, veuillez envoyer un courriel à info@paab.ca